

Lyon, le 30 janvier 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### INDUSTRIE DU FUTUR : LE PROGRAMME « TERRITOIRES D'INNOVATION » SE DÉPLOIE SUR LA MÉTROPOLE DE LYON

En septembre 2019, la candidature commune de la Métropole de Lyon et de Saint-Etienne Métropole était lauréate du programme d'investissement d'avenir (PIA3) « Territoires d'innovation ». Le projet piloté par la Métropole de Lyon avec une douzaine de partenaires associés, représente un budget de 200 millions d'euros au travers de 18 actions visant le développement de l'industrie du futur sur le territoire de ce vaste bassin d'emplois de l'aire urbaine Lyon-Saint-Etienne. Aujourd'hui, ce programme commence concrètement son déploiement avec 7 actions au travers d'une convention de subvention avec la Banque des territoires, opérateur du programme pour le compte de l'État.

La mise en œuvre du projet porté par la Métropole de Lyon dans le cadre du programme d'investissement d'avenir « Territoires d'innovation » (PIA3) débute. Lors du dernier Conseil métropolitain de la mandature, mercredi 29 janvier 2020, la Métropole de Lyon a ainsi voté le lancement opérationnel du programme au travers d'une convention avec la Banque des territoires (opérateur du PIA3 pour l'État) lui permettant de percevoir de celle-ci une subvention de **6,1 millions d'euros pour lancer 7 premières actions du programme**. Les partenaires sur chaque action apporteront près de 7 millions d'euros de co-financements.

#### Accompagner les entreprises et retisser le lien entre l'industrie, son territoire et ses habitants.

Le projet intitulé « *L'industrie intégrée à son territoire et (re)connectée à ses habitants* » propose une stratégie industrielle partenariale autour de **18 actions** afin de favoriser la pérennité de l'industrie sur le territoire en l'aidant à innover et à se transformer pour un développement industriel durable. De plus, il est attendu comme **un levier d'attraction de nouveaux projets industriels** et de R&D pour créer les emplois de demain. Cette stratégie se décline en 18 actions réparties selon 3 axes. Concrètement, les 7 premières actions qui démarrent seront les suivantes :

- **Un axe « Industrie »** : il s'agit de fidéliser, attirer, et ancrer les entreprises industrielles sur le territoire. À cette fin, le projet propose un **accompagnement à l'accueil et au développement des entreprises via des offres de services augmentées** (mise à disposition de ressources, d'équipements et de financements pour accélérer les projets industriels et leur développement).  
Ainsi, des dispositifs ambitieux sont mis en œuvre dès 2020 tels que **la Ruche industrielle (1)** - un espace et une offre de service d'accompagnement d'intraprenariat dont la première pierre a été posée en octobre 2019 - **ou la création d'un fonds d'amorçage industriel** pour accompagner la croissance des startups entre le prototypage et la première ligne industrielle. Objectifs à 2030 : investir dans 30 projets industriels en phase d'amorçage.
- **Un axe « Territoire »** : le développement industriel ne peut se faire sans la création, par le territoire, d'un écosystème favorable et d'un cadre de confiance permettant de générer de la valeur tout en limitant les risques.  
C'est pourquoi, le projet propose par exemple de **renforcer l'accès des zones industrielles (2)** à l'image de ce qui est déjà expérimenté dans la Vallée de la Chimie avec son plan de mobilité ambitieux.  
Il propose également des actions pour développer l'économie circulaire, les énergies renouvelables ou pour réduire les dépenses énergétiques avec la création d'une **plateforme de données énergétiques (3)** (mise en œuvre par la Métropole de Lyon) sur la base des données des compteurs communicants.

#### Contact presse :

Hugo GARGI - [hugo.gargi@grandlyon.com](mailto:hugo.gargi@grandlyon.com) - 04 26 99 34 27 / 06 26 31 19 06

Il propose également d'appréhender collectivement, au travers d'**une mission cybersécurité (4)**, la problématique de la sécurité digitale des équipements industriels et urbains à l'échelle de la métropole.

- **Un axe « Citoyen »** : l'employabilité est une problématique centrale des entreprises, notamment de l'industrie du futur, qui peinent à recruter. Il s'agit ici de faciliter la rencontre entre les compétences présentes sur le territoire et les besoins actuels et futurs des industriels, d'anticiper ces besoins et de faire émerger les compétences nécessaires. Ce volet vise à engager un travail de fond sur l'image de l'industrie auprès du citoyen, sur la sensibilisation et la promotion de l'industrie sur tout le territoire. La médiation industrielle est un axe central du projet car elle doit nécessairement irriguer tout le système d'enseignement et de formation, surtout au niveau du collège et du lycée, pour changer la vision que les jeunes ont de l'industrie.

Cette volonté s'incarne dans la création d'une **Fondation pour la médiation industrielle (5)** qui fédérera, sous l'égide de la FPUL, la Métropole, l'UIMM et le Rectorat de Lyon, les acteurs du territoire dans une structure commune et collaborative pour travailler sur l'attractivité des métiers industriels notamment auprès des jeunes, des familles et des professionnels de l'orientation ou de l'accompagnement à l'emploi. Elle sera mise en œuvre par la Fondation pour l'Université de Lyon.

Il s'incarne également dans la **création d'un Think tank/Do tank (6)**, un laboratoire appliqué de recherche-actions regroupant les différents réseaux d'experts du territoire (acteurs de la recherche, collectivités, entreprises, associations, etc.) et en lien étroit avec les citoyens via un système d'observation des territoires et d'expérimentation ouverte. Il sera mis en œuvre par l'Université de Lyon en partenariat avec la Métropole de Lyon, TUBA et UrbaLyon.

NB : la **7<sup>e</sup> action** bénéficiant de subventions de fonctionnement vise la coordination globale du projet.

#### **Les partenaires du programme :**

Métropole de Lyon (pilote) - Métropole de Saint-Etienne - L'Université de Lyon - Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) ERHGO - La Ruche industrielle – EMLyon business school - UrbaLyon - TUBA - ANSSI - SDMIS - Cyberprotect - IFPEN - Sytral - CFE CGC - CNAM - UIMM - ONISEP - Pôle Emploi - Conseil de développement - Académie de Lyon - TUBA - ELM DALKIA – ENEDIS / GRDF - RTE - SATT Pulsalys - ID Pro - ATTOM - AIP PRIMECA - Bel Air Camp - AIP PRIMECA - AXEL'ONE – Pôle de compétitivité AXELERA - HCL - CGC-CFFE.

#### **Un projet partenarial qui a vocation à s'étendre**

La Métropole de Lyon devient ainsi **le premier des 24 lauréats du PIA3 à déployer une convention avec la Banque des territoires et mettre en œuvre le programme**. L'objectif pour la 1<sup>ère</sup> agglomération industrielle de France, est de garder une longueur d'avance et d'être le moteur du renouveau de l'industrie en France. Elle est d'ailleurs la seule, avec le Territoire de Belfort, à saisir ce programme d'investissement dans une logique de développement industriel.

Ce projet témoigne également de la capacité des métropoles de Lyon et de Saint-Etienne à mobiliser les acteurs publics, économiques et académiques à l'échelle d'un large bassin d'emplois et à fédérer des territoires industriels complémentaires. Ce projet va permettre d'accentuer fortement la coopération entre les deux métropoles.

Ainsi, **4 grands « territoires » de projets industriels ont été identifiés** pour leur fort potentiel de transformation et la diversité des secteurs industriels qu'ils accueillent afin de concentrer ce programme d'actions : Lyon Parilly Factories (Vénissieux) et Lyon Vallée de la Chimie, Saint-Etienne Vallée du Gier, et Saint-Etienne Manufacture.

#### **Contact presse :**

Hugo GARGI - [hugo.gargi@grandlyon.com](mailto:hugo.gargi@grandlyon.com) - 04 26 99 34 27 / 06 26 31 19 06